

Fermer une offre dans le ROR National



Accès réservé

La fermeture d'une offre est disponible uniquement pour les utilisateurs disposant de l'un des deux profils suivants :

- Responsable de structure
- Porteur d'offre

Etape 1 : accéder à votre offre

Depuis votre page d'accueil :

- 1 Cliquer sur la barre de navigation horizontale **"Établissements"**.
- 2 Cliquer sur **"Mes offres"** afin d'accéder à l'ensemble de vos offres actives.



Offres actives Offres fermées définitivement

Nom de l'offre	Type	Actions
CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL		
↳ Pôle de Chirurgie et d'Anesthésie	Pôle	
↳ HC Chirurgie programmée 2	Unité fonctionnelle	
↳ HC programmée Chirurgie Vasculaire et Thoracique	Offre	Détails →
↳ HC programmée Chirurgie vasculaire	Offre	Détails →

- 3 Accéder à la fiche de consultation de votre offre en cliquant sur l'onglet **"Détails"** de l'offre que vous souhaitez fermer.

Etape 2 : fermer votre offre

Informations générales

Accueil et prise en charge

Patientèle

Spécificités de l'offre

Adresses MSSanté

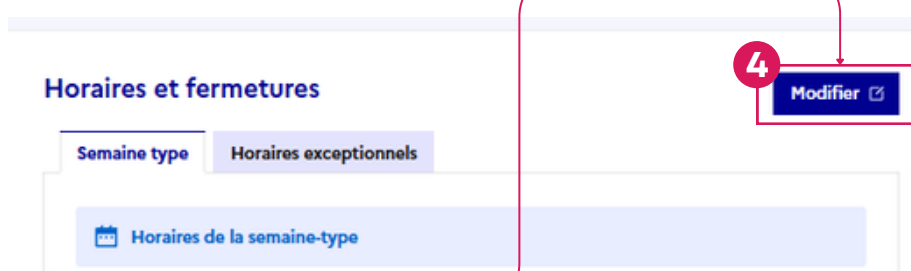
Contacts

Horaires

Professionnels

- 3 Une fois sur la fiche de votre offre, dirigez-vous vers la section **"Horaires"** dans votre menu de navigation latérale (ou descendre jusqu'à atteindre la section **"Horaires et fermetures"**).

- 4 Cliquez ensuite sur **"Modifier"**.



Fermer une offre dans le ROR National

Etape 3 : renseigner le type de fermeture

6

Fermer mon offre

Déclarez une date de fermeture provisoire ou définitive.

Type de fermeture
Un seul choix possible.

Non renseigné
Définitive
Provisoire
Prévisionnelle

Date de fermeture
Format attendu : jj/mm/aaaa

Réouverture prévisionnelle
Format attendu : jj/mm/aaaa

Annuler Enregistrer le brouillon

- 6** Descendre jusqu'à l'encart "**Fermer mon offre**" et renseigner le type de fermeture souhaité, selon les modalités présentées ci-dessous.



Il existe trois types de fermetures dans le ROR :

La fermeture définitive - La date de fermeture est fixée au jour de la saisie et n'est pas modifiable. Aucune réouverture n'est prévue.

La fermeture provisoire - La date de fermeture est fixée au jour de la saisie. Une date de réouverture prévisionnelle, postérieure à ce jour, doit être renseignée.

La fermeture prévisionnelle - La date de fermeture et la date de réouverture prévisionnelle sont toutes deux à renseigner, et doivent être postérieures au jour de la saisie.

Etape 4 : enregistrer votre fermeture

Fermer mon offre

Déclarez une date de fermeture provisoire ou définitive.

Type de fermeture
Un seul choix possible.

Date de fermeture*
Format attendu : jj/mm/aaaa

Réouverture prévisionnelle
Format attendu : jj/mm/aaaa

Annuler Enregistrer le brouillon

- 7** Enregistrer votre fermeture via "**Enregistrer le brouillon**".

- 8** Valider la fermeture de votre offre en cliquant sur "**J'ai terminé**".

Modifications enregistrées !

Les modifications dans ce bloc sont bien enregistrées. Souhaitez-vous modifier d'autres éléments dans votre offre ou avez-vous terminé ?

Continuer à modifier J'ai terminé →



Votre offre est à présent au statut fermé, selon les modalités mentionnées

Déclaration d'une date de fermeture

Date de fermeture	27/08/2026
Type de fermeture	Définitive
Date de réouverture (prévisionnelle)	Non renseigné